



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pluriannualité des financements attribués dans la lutte contre les cancers

Question écrite n° 943

Texte de la question

M. Michel Lauzzana appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur la pluriannualité des financements attribués dans la lutte contre les cancers. Le nombre de cas de cancers a doublé en 20 ans et la prise en charge du cancer représente la première dépense de l'assurance maladie (21,6 Milliards d'euros). La santé représente également l'une des préoccupations majeures des français et la lutte contre le cancer impacte malheureusement chacun d'entre eux. En l'absence d'une vision pluriannuelle des ressources accordées aux acteurs de cette lutte (centres de dépistages etc.) les actions menées demeurent sans cap et soumises à une logique comptable. Une vision à la hauteur de l'enjeu, tout aussi ambitieuse que le plan cancer, garantira un système pérenne et efficace, avec une approche pluriannuelle de la situation, largement plébiscitée par les acteurs de ce combat. La lutte contre les cancers atteint un engagement sans précédent grâce à l'augmentation des moyens accordés à la recherche, à l'action des centres de dépistages et des associations de patients. Permettre cette nouvelle vision conforterait la dynamique, aussi, il lui demande dans quelle mesure une vision pluriannuelle des financements attribués dans la lutte contre les cancers peut être envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lauzzana](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 943

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche \(MD\)](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 mars 2025

Question publiée au JO le : [15 octobre 2024](#), page 5449